

## 5 — Les productions animales

Si le secteur socialiste a connu des tentatives plus ou moins heureuses en matière d'intensification de la production animale et d'amélioration des espèces, il faut reconnaître que, globalement, les progrès dans ce secteur ont été relativement faibles.

Aussi, est-il nécessaire, à l'avenir, de développer l'élevage grâce, notamment, à l'extension des cultures fourragères qui pourraient réduire la pratique de la jachère et à l'aménagement des zones steppiques qui doivent cesser d'être de simples terrains de parcours. Il s'agit également de faire participer les petits éleveurs à cette opération, car la conjugaison des efforts de tous est nécessaire pour parvenir à résoudre le problème d'approvisionnement du pays en viande.

A cet égard, l'organisation et l'extension de la médecine vétérinaire doivent être poursuivies pour assurer la couverture sanitaire des troupeaux et l'introduction de techniques nouvelles dans ce domaine vital de l'économie nationale.

Par ailleurs, les efforts doivent être poursuivis pour le développement de la pêche, car les produits de la mer constituent une source appréciable de protéines et peuvent contribuer à atténuer la pression qui s'exerce sur la demande en viande.

Le développement de la pêche postule :

1° l'amélioration des conditions de travail des pêcheurs en vue, notamment, de diminuer leur marginalisation socio-économique et de les rendre plus ouverts au progrès ;

2° le développement et le renforcement des mesures nécessaires à la rénovation des structures de la pêche et l'extension des entreprises socialistes activant dans ce secteur ;

3° l'amélioration des conditions de travail des pêcheurs privés en leur assurant le soutien nécessaire et en éliminant les intermédiaires parasites ;

4° la poursuite de la modernisation et l'extension des ports de pêche qui devront bénéficier d'une attention particulière ;

5° le développement des viviers et des parcs d'élevage piscicole dans les zones côtières qui s'y prêtent ;

6° le développement des moyens de pêche en haute mer ;

## 6 — Modernisation des techniques de production

La politique agricole doit réserver une importance particulière à l'introduction des méthodes et techniques les plus appropriées dans ses activités de production et de gestion, notamment :

— l'utilisation judicieuse des moyens disponibles, en particulier, les machines les plus efficaces pour l'exécution des tâches agricoles,

— l'emploi des produits chimiques et des procédés appropriés pour enrichir les sols, protéger les récoltes et les plants,

— la production et l'utilisation des semences et plants sélectionnés, des espèces animales performantes ainsi que la multiplication des pépinières fruitières et forestières.

A l'instar de toute innovation technologique, l'utilisation des techniques modernes est tributaire d'une bonne vulgarisation, de recherches et d'évaluations permanentes et d'une adaptation continue de leurs caractéristiques aux contraintes rencontrées par les exploitants.

## 7 — Mobilisation des ressources hydrauliques

Les ressources en eau de l'Algérie, aussi bien celles de ruissellement que souterraines, constituent l'une des principales richesses sur lesquelles reposent la prospérité du pays dans l'avenir, ainsi que la réussite de son développement économique et social. Ce développement appelle, par ailleurs, un accroissement considérable des disponibilités en eau pour répondre aussi bien aux besoins de la population, que pour satisfaire ceux de l'activité économique. Aussi, le règlement du problème de l'eau à travers le territoire, est-il l'une des conditions fondamentales que l'Etat doit créer pour assurer la progression continue du développement.

A l'heure actuelle, seule une faible partie des eaux de ruissellement du pays est captée et utilisée, tandis que les eaux souterraines sont à peine entamées. En outre, la connaissance des ressources en eau du pays implique, pour la politique hydraulique de l'Etat, une mise à jour constante du recensement et de l'évaluation de ces ressources.

L'irrigation des terres agricoles et celle des superficies nouvelles à gagner pour l'agriculture, au même titre que la réalisation des projets industriels et l'aménagement des agglomérations urbaines et rurales, supposent la mise en œuvre d'un effort soutenu pour la valorisation des potentialités hydrauliques, superficielles et souterraines.

A cet effet, il convient de s'assigner :

— de poursuivre l'intensification des efforts pour la réalisation de barrages et de forages dans les hauts plateaux et dans le Sud, notamment, et d'accorder toute l'attention à l'exploitation optimale de la nappe albienne,

— d'intensifier et d'étendre la petite et moyenne hydraulique, afin de pousser, au maximum, la récupération et l'utilisation de toutes les eaux,

— d'initier un programme de transfert des ressources hydrauliques, élaboré sur la base des schémas-directeurs des grandes régions hydrauliques,

— de promouvoir et dynamiser une politique de recyclage et de traitement des eaux des unités industrielles,

— d'encourager, là où c'est nécessaire, la mise en œuvre du processus de dessalement d'eau de mer, de sorte à couvrir une partie des besoins des populations et afin de préserver les ressources hydrauliques conventionnelles pour leur utilisation prioritaire dans l'agriculture.